Révision du SCoT des Mauges

Diagnostic et Projet d'Aménagement Stratégique

Réunions publiques

25 Septembre 2024 - Beaupréau sur Mauges

2 Octobre 2024 - St Florent le Vieil

Introduction des réunions publiques

« Faire des Mauges, le territoire du bien-vivre ensemble. »

« Le SCOT a permis de se projeter avec une vision claire, mais aussi de renforcer la question de l'identité des Mauges »

« Les Mauges doivent persévérer sur le chemin d'un territoire entreprenant, productif, attractif et rural. Ce développement singulier des Mauges doit nous amener à placer l'humain et le bien-vivre ensemble au coeur de ce projet. »

« Soyons fiers et ambitieux pour notre territoire, construisons ensemble un avenir durable, responsable, équitable pour les générations futures. »

Didier Huchon, président de Mauges Communauté
Hervé Martin, VP Aménagement de Mauges Communauté

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
Le SCOT est un document réglementaire qui définit le projet de territoire pour les années à venir, jusqu'en 2045-2050. Il donne les grandes orientations pour l'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme des communes doivent s'y conformer. Le dernier SCOT date de 2013 et a été élaboré avant la création des communes nouvelles. Le nouveau SCOT devra prendre en compte cette nouvelle structuration territoriale et favoriser une vision partagée du territoire.

Identité et cohésion territoriale
Un des objectifs majeurs du SCOT est de renforcer l'identité et la cohésion du territoire des Mauges. La création des communes nouvelles a pour but de travailler sur des projets structurants collectifs et à donner plus de puissance et d'épaisseur au territoire. Le SCOT doit contribuer à ce que les habitants s'identifient davantage aux Mauges et trouvent du sens à y vivre.

Projet d'aménagement stratégique
Le projet d'aménagement stratégique est une partie importante du SCOT. Il définit les orientations et les objectifs pour le développement du territoire dans les années à venir. Les principaux enjeux identifiés sont le développement économique, la préservation de l'environnement et des ressources, l'attractivité résidentielle et la qualité de vie. Le projet doit permettre aux Mauges de rester un territoire entreprenant, productif, attractif et rural, tout en plaçant l'humain et le bien-vivre ensemble au cœur des priorités.

Une démarche partagée sur le temps long
Le SCOT est issu de nombreux temps d'échanges et de co-construction, d'abord, avec les élus, par un certain nombre d'ateliers et aussi par des ateliers élargi avec différents acteurs du territoire. A cela s'ajoute différents évènements grand public avec « Changer d'ère » et « pour vous, c'est quoi les Mauges ?» où vous avez été nombreux à participer. L'ensemble des habitants, des associations, des bénévoles animent le territoire, c'est la marque, l'ADN des Mauges. C'est ensemble que nous construirons un avenir durable, responsable et équitable.

Echanges

L'armature territoriale

Quel est l'objectif des pôles secondaires ?
Cette armature a pour but de fournir les services essentiels aux habitants tout en soutenant un développement harmonieux de notre territoire. Notre enjeu est de permettre un développement équilibré en intégrant ces différentes strates.

- Quatre pôles principaux seront créés pour accueillir des services spécialisés, des équipements supérieurs, …
- Les pôles secondaires fourniront des services de proximité, du quotidien. Un travail est à mener pour gagner en qualité urbaine, pour préserver les activités en lien avec les associations sportives, éducatives et les services.
- Les pôles de proximité ou des bourgs pour préserver une vie dynamique dans l'ensemble du territoire.

La mobilité

On note un besoin accru en termes de mobilité, notamment pour rejoindre les pôles. Comment le SCOT prend en compte ces besoins ?
Il est nécessaire de changer nos habitudes pour favoriser des modes de déplacement plus partagés ou alternatifs, afin de limiter la dépendance à la voiture individuelle. Il est important de répondre à un besoin croissant de mobilité pour accéder aux services. Sur notre territoire étendu et rural, il n'est pas de possibilité de développer du transport collectif, charge à nous d'être innovant, et de prendre appui sur nos gares, développer un transport à la demande, …

Cette question de l'évolution des pratiques de mobilité nous concerne tous. Par exemple, les employeurs peuvent faire des efforts d'organisation (horaires, lieu, …) pour faciliter la pratique du covoiturage des salariés.
En effet, les transitions ne reposeront pas uniquement sur les élus, c'est une responsabilité collective. On peut prendre l'exemple récent de l'ouverture du bus scolaire à tous. Le bus scolaire, habituellement utilisé pour les enfants, peut maintenant également transporter des actifs.

Le changement de modèle d'aménagement

En tant que chef d'entreprise, on note que nos salariés ont d'autres envies, les pratiques évoluent, les attentes changent.
Comment faire, avec la collectivité, pour être toujours en lien ? Comment faire pour que notre territoire soit toujours attractif, compétitif, …. ?
On est dans les Mauges, c'est notre ADN de faire ensemble. On note que l'environnement, habitat, mobilité sont des sujets récurrents, au cœur des préoccupations. Dans l'atelier économique, on note bien que les besoins, les problématiques des uns sont également celles des autres. Nous tacherons de poursuivre nos coopérations afin de trouver des solutions adaptées aux évolutions.

Qu'est-ce qu'un bourg attractif ? Qu'est ce qui est nécessaire pour que les gens restent sur place ? Les emplois, les entreprises près des habitants c'est intéressant pour limiter les déplacements. Il y a aussi l'accès aux services minimums pour répondre aux besoins de tous.
Concernant le développement économique, il reste très peu d'hectares disponibles pour des extensions. Que ce soit dans les bourgs, les pôles, il est important de préserver l'artisanat et les emplois locaux
A nous d'imaginer de nouveaux modèles pour faciliter le recrutement et dynamiser les entreprises, avec des nouvelles coopérations, de mutualisation, …
Les formes comme les pôles d'artisanat peuvent être intéressantes où les artisans peuvent mutualiser des moyens techniques comme humains.
Un bourg est attractif également en étant doté d'espaces publics agréables, d'aménagement de qualité qui deviennent des lieux de convivialité, des ilots de fraicheur, … Ces différents éléments permettent aussi de garder des bourgs vivants.
Le territoire respirable, où il fera bon vivre, où l'on sera protégé des risques, sont autant de facteurs d'attractivité pour notre territoire.
La question de la place de la voiture dans les bourgs est un enjeu également. Il est important d'accompagner vers de nouvelles habitudes, diminuer le nombre de place de parking, encourager la marche, …

Echanges

L'adhésion du plus grand nombre au SCoT

Comment permettre l'adhésion au projet du SCOT ? Comment éviter une culture de l'entre-soi ? Quelle communication mettre en place ? Comment « vendre » le SCOT pour que cela fonctionne ?

Se mobiliser pour construire notre territoire est essentiel, le point important est l'adhésion de la population à ce document.
Les enjeux de transitions, de décarbonation des modes de vie sont déjà pris en compte par les habitants et acteurs du territoire. Nous avons le devoir de communiquer, mais aussi de prendre en compte les retours de la population, qui peuvent parfois être en avance. Nous pouvons citer des exemples de démarches allant dans ce sens :

- La mise en place de la SEM Mauges Énergie avec des investissements dans l'éolien.
- La création de collectifs denses, en accord avec les habitants, témoigne d'une demande croissante pour ces nouvelles formes d'habitat. Cela inclut la proximité des services et des logements faciles à vivre. Il est important d'accompagner ces changements. On peut se demander si les nouvelles générations seraient-elles plus attachées à des valeurs qu'à un patrimoine immobilier, est ce que les jeunes ménages cherchent à devenir propriétaires ou est ce que d'autres modèles d'accession au logement pourraient leur convenir ?

"Vendre le SCOT", est-ce bien l'objectif ?
Ici, il s'agit d'un projet à long terme, avec une vision à l'horizon 2050. Ce que nous devons définir, c'est ce que nous souhaitons construire ensemble et comment nous allons y parvenir. Ce sont les orientations que nous allons nous fixer pour avancer. Cette démarche s'étend sur plusieurs décennies, et nous mesurerons ses effets à long terme.
En 2008, la démarche était difficile à comprendre. Il a fallu cinq ans pour que le projet du 1er SCOT soit bien appréhendé, et il a été tout aussi complexe pour les habitants de s'en approprier pleinement.
Aujourd'hui, pour ce 2nd SCOT, il est crucial de définir les rôles et les fonctions des polarités afin de donner une direction claire au territoire. Cela permet d'inviter les habitants à se mobiliser vers cet objectif commun, la construction d'un territoire respirable.

Les coopérations avec les territoires voisins

Comment continuer à dynamiser les différentes communes ? Le maintien des commerces, place de la voiture, … Quelle vocation pour les communes du sud en lien avec Clisson, Vallet, … ?

Les équipements seront prioritairement orientés vers les pôles, avec un rayonnement qui s'étendra à l'ensemble des communes. L'objectif est de permettre à chaque commune de se développer tout en préservant leur dynamisme et leur qualité de vie locale.
Ces pôles accueilleront des infrastructures stratégiques qui bénéficieront aux communes environnantes. Par exemple, la nouvelle médiathèque de St Macaire a attiré 500 adhésions supplémentaires, venant des habitants des communes voisines, ce qui montre son rayonnement.
Le commerce, un enjeu clé. Le choix du consommateur reste déterminant dans la dynamique commerciale. Les centres-bourgs jouent un rôle vital, mais ils sont en concurrence directe avec les grandes surfaces situées en périphérie. La revitalisation des centres-bourgs est donc cruciale pour maintenir un équilibre commercial.
En ce qui concerne la mobilité, elle doit être pensée à l'échelle intercommunale, en collaboration avec les territoires voisins. L'idée est de mutualiser nos forces pour répondre aux besoins de déplacement, faciliter les trajets et améliorer l'accessibilité du territoire.
L'objectif est de rendre notre territoire attractif grâce à des efforts communs et concertés, en mobilisant les forces vives locales et régionales.
Une réunion est, d'ailleurs, prévue prochainement avec l'agglomération de Clisson pour aborder ces questions de mobilité et renforcer la coopération entre territoires.

Echanges

Le changement de modèle d'aménagement

On met toujours en avant cette notion de « croissance » a travers l'attractivité du territoire et son développement, mais cela ne va pas de pas le sens du ZAN… Comment le SCOT prend en compte ces enjeux ?
Aujourd'hui, l'artificialisation du territoire est à prendre en compte et à limiter du fait de la loi de 2021. Le SCOT va définir des enveloppes de fonciers potentiels et ensuite, cela sera traduit dans les PLU de chaque commune. Dans ces documents, des sites précis seront identifiés et on ne pourra pas consommer davantage sur les terres agricoles. Jusque-là, nous avons le modèle de la maison pavillonnaire avec un jardin et une clôture, pour bien définir la propriété. Peut-être pourrons-nous faire évoluer ce modèle ? A nous de retrouver des liens avec notre environnement, le tissu social, les solidarités des villages. Peut-être devons-nous sensibiliser sur le vivre ensemble, ce qui pourra aller avec un nouveau mode d'aménagement plus dense. Des formes mixtes seront à tester : commerces au rez-de-chaussée, habitat à l'étage avec une présence également de tertiaire, ...

Un territoire où il fait bon vivre nous invite à changer de modèle. Jusque-là nous nous sommes « étalés », du fait d'une consommation foncière importante. Le terrain agricole n'était pas cher, cela valorisait le patrimoine du retraité agricole. Mais ce modèle est terminé, aujourd'hui nous devons engager de nouveaux modes d'aménagement qui ne reposent plus sur l'étalement. On partage l'expérience à St André de la marche où l'on vient de livrer un collectif en R+2, ce qui est la 1ère fois pour une commune de 3 000 habitants. Ces nouvelles formes d'aménagements peuvent répondre aux besoins des habitants.

La trame verte et bleue (TVB) n'a pas seulement une vocation touristique, mais est essentielle pour la faune. Notamment la nuit, alors pourquoi pas une trame verte, bleu et noire ?
Si on reprend le SCOT 2013, un TVB est déclinée sur l'ensemble du territoire. Cette déclinaison peut être également un support pour le développement du tourisme, c'est aussi un moyen d'essor de notre territoire. Aujourd'hui, nous devons aller plus loin sur cette TVB, pour avoir une meilleure connaissance de notre biodiversité. Cela va avec la prise en compte croissante des enjeux environnementaux de notre territoire et de qualité de vie pour les habitants. Sur la question de la trame noire, un atelier est à venir pour échanger sur cette thématique. Certaines communes des Mauges mènent des études concernant la trame noire et pourront faire un retour de leur expérience.

Mobilité

Créer des routes de voies rapides, c'est dépasser, ce sont des « aspirateurs à habitants ». Il est important d'améliorer le réseau secondaire, le développement du transport collectif et alternatif, adapter les horaires des emplois. Il est essentiel de mixer les différentes solutions.

Vu la dimension de notre territoire, il n'est pas possible de développer un transport avec une fréquence cadencée. Mais nous avons de multiples solutions :
Encourager le covoiturage (cofinancé depuis 1an, via une nouvelle convention avec BlablaCar Daily, ce qui a boosté plus 80 000 trajets en 6 mois),

- Développer un système de transport à la demande sur les autres secteurs,
- Innover en ouvrant les cars lycéens pour rejoindre Beaupréau (48 communes traversées). Ce qui est possible, depuis septembre 2024, les salariés peuvent prendre le car de 7h30 et 18h.
- Développer des pôles intermodaux, dans chaque commune nouvelle, pour passer du vélo au covoiturage, …
- Développer des réseaux cyclables. Chaque commune a réalisé un schéma cyclable et qui s'articulent aux schéma directeurs cyclables

La mobilité dans les Mauges est un sujet difficile car on a un déficit de polarité, d'où l'importance de renforcer ces polarités pour construire un service public de transport adapté.

Echanges

L'adhésion du plus grand nombre au SCoT

Il est nécessaire d'être pédagogue, notamment sur le vocabulaire employé. C'est essentiel pour que l'on comprenne l'intérêt et l'importance de ce document. Si on mène l'enquête sur les 120 000 habitants du territoire, j'imagine que cette démarche est très peu connue. Comment faire pour que tous soient au fait de ce projet ?
Il est important de partager ce projet. Partager l'information permet également de mieux se comprendre. Une démarche de communication a été renforcée, notamment avec le magazine « explorez », un numéro est dédié au SCOT et qui sera prochainement distribué dans les boites aux lettres
La création des communes nouvelles a été un engagement fort, on est dans une transformation importante de territoire
On a dans notre ADN une capacité à se mobiliser collectivement. Mais néanmoins, on butte quand même dans la mobilisation autour des documents règlementaires comme les PLU ou le SCOT. Bien que les réunions publiques ne suffisent pas, elles sont nécessaires avec en complément des ateliers où chacun peut s'exprimer afin qu'on puisse faire émerger des propositions

Le conseil prospectif (IdéoMauges) est un lieu d'échange pour les habitants des Mauges, ils ont nourri le projet et sont également des ambassadeurs de ce projet. Nous, élus, nous nous s'engageons à prendre en compte ces propositions dans nos projets. Le conseil prospectif est une expérience nouvelle, qui répond à la loi pour les communautés de communes de plus de 20 000habitants, cela se nomme conseil de développement.

La présidente de IdéoMauges rappelle que 62 habitants participent au conseil prospectif, il y a un taux de présence très important ce qui permet de bien travailler. Elle indique qu'il est difficile de mobiliser autour du sujet du SCOT, et fait référence à plusieurs expériences de mobilisation.

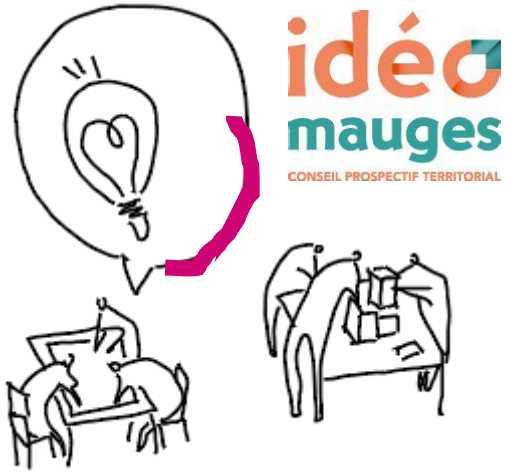

Le logement public

Le terme « logement social » n'a pas été prononcé une seule fois, alors que c'est essentiel pour ce territoire pour permettre l'installation de jeunes et il y a une pénurie de petits logements
Effectivement, nous avons décidé de renommer le terme de logement social par « logement public ». Car le logement social a aujourd'hui une connotation négative pour beaucoup. Bien qu'aujourd'hui, 70% des habitants sont éligibles au logement public. Malgré une production croissante en logement public, cela reste en-deçà des besoins. Il est nécessaire de compléter les parcours résidentiels, notamment pour les jeunes, les seniors, …
Les actions définies par le 1er PLH de 2019 sont en cours de réalisation. 2.2€ millions € sont consacrés pour accompagner la construction avec les bailleurs. Dans les mandats précédents, le rythme était de 30 logements par an sur le territoire, dans ce nouveau mandat nous sommes à 100 logements/an. Jamais on n'a produit autant de logements publics, jamais on n'a consacré un tel budget.

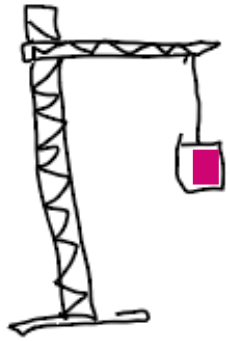

Echanges

Armature urbaine

Et que vont devenir les services publics en 2050 ? Les communes ont besoin de service public de proximité. Cette structuration du territoire ne risque-t-elle pas d'éloigner les habitants des services ?
Le service public de proximité, on y tient vraiment !
Il est également important de prendre en compte son évolution, ses transitions notamment via le numérique. Nous avons la chance d'avoir une structuration des différentes communes, avec notamment l'armature que nous avons travaillée : les pôles, les pôles secondaires, … qui nous permettrons de toujours apporter un service public de proximité. La proximité n'est pas que géographique, mais ce qui est important c'est également la rapidité de la réponse. Cela pose la question de la fréquence de sollicitation : quotidien = proximité, spécifique= pôle.

4 pôles principaux (et non 6), alors quel devenir pour les équipements, les écoles de ces communes ?
C'est un sujet partagé pour toutes les communes aux vues de la démographie. C'est un challenge pour tous en termes d'associations, de dynamique, …L'attractivité de ces communes sera renforcée par la possibilité d'accès aux services à proximité dans les pôles.
De nouvelles aspirations des habitants et de ceux à venir à prendre en compte. Un territoire respirable deviendra un facteur d'attractivité. Hier les habitants étaient attirés par des formes plus urbaines, mais demain notre challenge est de permettre une qualité de vie sur nos territoires ruraux.
Il faut accueillir les familles dans des logements qui répondent à leurs besoins. A savoir qu'à démographie constante, on a besoin de construire plus de logement du fait du desserrement des ménages (séparation, vieillissement, …).
Les PLU devront se mettre en conformité avec le SCOT. A chaque commune nouvelle, sera définie la répartition des logements. Chaque commune pourra faire son choix, sa répartition.

Les 4 pôles principaux, mais par rapport aux 6 communes nouvelles, il en manque 2. Cela risque de fragiliser certaines communes ? Quand on n'est pas pôle, y aura-t-il tout de même des investissements ?
On n'oublie aucun bourg, pour maintenir les services et commerces de proximité. La hiérarchisation, c'est permettre un service de proximité pour l'ensemble des habitants. Il n'est pas possible d'avoir un médecin dans chaque bourg, mais qu'ils soient regroupés dans un pôle de santé organisé qui permettra de garder les professionnels de santé sur notre territoire
L'équilibre se fait dans l'armature plus large que le territoire, c'est faire avec le département, avec les acteurs choletais, angevins.
La voix de 64 élus des Mauges représente l'ensemble des communes des Mauges. On a changé le modèle, mais cela n'a pas éloigné la décision mais a permis de partager le modèle. Cela génère du ressenti, mais si on regarde pour les plus petites communes, cela leur a permis d'avoir des investissements importants qui améliorent la qualité de vie des habitants.

Sur le nord du territoire, la notion tourisme est développée, est ce au détriment des autres activités ?

Le tourisme peut être un vecteur d'économie, mais cela vient en complément d'une économie production. Le tourisme, c'est comme la cerise sur un gâteau, où le gâteau serait l'économie de production. Aujourd'hui, ça parait un peu plus en peine. Le nord des Mauges n'est pas la zone touristique des Mauges, mais aussi un lieu de production.

SCOT DES MAUGES

PRESSE

Mauges 2050 : le projet de territoire se dessine

Mauges Communauté — Engagée depuis 2022, la révision du Schéma de cohérence territoriale se poursuit. L'avant-dernière étape : le projet d'aménagement stratégique a été présenté aux habitants, mercredi.

Pourquoi ? Comment ?

Le SCoT c'est quoi ?
Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique qui fixe, à l'échelle d'un territoire, les grandes orientations de développement et d'aménagement pour les vingt ans à venir.
Urbanisme, logements, mobilités, commerces, environnement... Le SCoT servira de cadre de référence pour toutes les politiques territoriales qui seront menées dans les Mauges entre 2026 et 2050.

Pourquoi une révision est-elle en cours ?
Un premier SCoT avait déjà été élaboré et mis en place en 2013. Il ouvrait notamment la voie à la réorganisation du territoire avec six communes nouvelles et une agglomération : Mauges Communauté.
Mais face aux bouleversements

Mercredi, à La Loge, à Beaupréau-en-Mauges, élus et habitants ont échangé sur le projet des Mauges pour l'horizon 2050. | Photo : Ouest France

Accueil > Info > Info Maine-et-Loire > Quel projet pour les Mauges en 2050 ? Des réunions publiques sur le schéma de cohé

Lundi 23 septembre 2024 18:32

Quel projet pour les Mauges en 2050 ? Des réunions publiques sur le schéma de cohérence territoriale

Les maires des six communes nouvelles qui composent Mauges Communauté travaillent avec les acteurs économiques, sociaux et associatifs pour dessiner les grandes lignes du territoire à l'horizon 2050. © Mauges Communauté

Accueil > Pays de la Loire > Mauges

Réservé aux abonnés

Urbanisme, économie, énergies : ils préparent les Mauges à l'horizon 2050

Construire en hauteur pour respecter le zéro artificialisation nette en 2050, produire 40 % d'énergies renouvelables dès 2030 pour devenir « territoire à énergie positive » en 2050 : les nouveaux enjeux nécessitent l'adaptation du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Mauges Communauté.

Le Courrier de l'Ouest
Publié le 05/10/2024 à 10h30

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Angers
Chaque matin, recevez toute l'information d'Angers et de ses environs avec Le Courrier de l'Ouest
Votre e-mail OK

Une soixantaine d'élus et d'habitants se sont informés à la réunion publique du SCOT, à l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil, mercredi 2 octobre. | CO

MAUGES COMMUNAUTE

Merci pour votre participation